

Albert Nguyen

Garantie d'après passe : la garantie à l'heure de la passe

Ce texte est à lire comme un essai de poser la question de la garantie analytique en d'autres termes que ceux habituels de répartition AE/AME.

Nous n'en sommes pas aux modalités de sa mise en place pour une Ecole, nous avons la chance de ce temps d'Espace-Ecole, et nous pouvons l'utiliser pour reformuler ce qu'elle pourrait être pour une Ecole de psychanalyse digne de ce nom. Digne de ce nom veut aussi bien dire digne de celui de Lacan. Il a laissé à notre disposition un certain nombre d'indications dont nous pouvons faire un usage renouvelé. Encore faut-il fonder en raison ce renouvellement.

Je voudrais essayer de formuler les prémisses, les présupposés de la question de la garantie. Les modalités d'application viendront après, établies collectivement.

Ce temps de suspens vient contrebattre la façon *ampiste* de résoudre le problème. L'examen de la question de la garantie ne peut se faire qu'à la condition de ne pas la clore d'emblée par le recours à deux ou trois formules-slogans, ou par la production d'un appareil d'évaluation trop sophistiqué. Bien au contraire, en faisant jouer le concept dans le concert de ceux nécessaires à l'Ecole, il y a sans doute plus de chances de parvenir à faire de la garantie un véritable outil au service de l'analyse, plutôt que de la réduire à une médaille du travail (quel que soit le mérite des médailles du travail par ailleurs).

La question a finalement été assez peu traitée au cours des deux décennies écoulées, pour des raisons aisées à deviner. La garantie, pour peu qu'elle soit analytique, ne fait pas bon ménage avec l'Un. Peu d'écrits, peu de textes qui l'interrogent, ce qui constitue pour le moins un paradoxe : paradoxe, puisque très peu d'AE ont été nommés, que la classe des AME s'est trouvée plus imposante, et que classiquement la garantie est rapportée aux AME.

C'est pourquoi ce temps d'élaboration peut être utilisé à en reformuler les bases. Les textes et indications institutionnels de Lacan en constituent le *background*, ils sont à relire, à ré-articuler dans le fil de ce que Lacan y dit. Mais le moment est aussi venu de se risquer à dire comment poser la garantie aujourd'hui, avec l'expérience que nous avons de la passe, expérience très vaste et très riche, une fois la passe, comme Colette Soler le réclame, « déshabillée ».

Changer la garantie avec la passe

En effet, il faut associer à la passe une volonté explicite de Lacan de modifier la garantie qui avait cours dans les sociétés existantes. Les résultats de la passe sont à dénuder, pour en tirer enseignement et lui redonner la dimension incontestablement subversive que Lacan avait introduite. Il m'est arrivé de dire que la seule garantie dans la psychanalyse, c'est l'absence de garantie, un autre nom de l'inconsistance de l'Autre. Devrait-on en conclure que

puisqu'il n'y a pas en définitive de garantie ultime, rien ne sert de se poser la question ? Pas du tout, nous sommes dans une logique habituelle de l'analyse : ce n'est pas parce que l'analyse à son terme bute sur l'impossible à dire qu'il est inutile d'en faire une, ce n'est pas parce que les analystes ne peuvent pas s'entretenir de leur savoir qu'il faut s'abîmer dans le solipsisme, et ce n'est pas parce que le *je n'en veux rien savoir* de Lacan n'a rien à voir avec le nôtre qu'il faut se vautrer dans l'ignorance crasse.

L'Autre n'existe pas dit Lacan, c'est la raison pour laquelle le sujet ne cesse pas de recourir à des figures qui soulignent le contraire : l'Autre n'existe pas, alors le sujet l'invente, quand bien même son invention prend la forme de cette jouissance irréductible du sinthome. Ces quelques rappels suffisent à montrer que c'est à partir de l'absence de garantie à laquelle conduit une analyse que la question de la garantie institutionnelle qu'une Ecole peut délivrer à ses membres se pose. Autre nom du nouage de l'intension et de l'extension, que Lacan développe dans la *Proposition* et qu'il faut aborder pour traiter la question.

Entrer dans cette question se fait avec l'*Acte de fondation* de 1964, où Lacan propose les organes de garantie adéquats au fonctionnement d'une Ecole.

En 1967, Lacan introduit sa *Proposition*, qui repose très clairement la question de la garantie. Avec les textes publiés dans le n°1 de Scilicet, en 1967, je propose une lecture : Lacan prolonge sa *Proposition* de plusieurs. Au moment de produire de nouvelles structures d'Ecole – et comme il le dit ailleurs d'une Ecole pas ordinaire – il produit l'articulation de sa procédure de la passe, soit ce qui justement en fait une Ecole pas ordinaire, et d'une question. Nous avons d'un côté l'*Acte de Fondation* et la *Proposition*, de l'autre les deux textes intitulés *Rome, raisons d'un échec* et *La psychanalyse dans ses rapports avec la réalité*. Je propose de dire qu'il noue ces deux séries par un texte qui figure aussi dans ce Scilicet, *La méprise du sujet supposé savoir*.

Les questions que Lacan développe au moment où il avance la passe est saisissante : « Qu'est-ce que l'inconscient ? » et « Qu'est-ce qui fait qu'une psychanalyse est freudienne ? » Sans doute ne compte pas pour rien le fait que ce soit avec la question du sujet supposé savoir qu'il rend contemporaines la question de l'analyse comme freudienne et la passe. La passe a été faite pour penser l'institution analytique sur un autre modèle que la foule freudienne, mais aussi pour résoudre la butée freudienne sur l'angoisse de castration et le *Penisneid*. On pourrait interpréter ce texte sur la méprise comme une mise en garde : gardez-vous de la méprise qui est en jeu dans le transfert analytique, mais aussi bien, à mettre l'accent sur le sujet supposé savoir, il fait valoir clairement que Freud n'était pas supposé savoir. « Freud, lui, sait ».

On peut d'ailleurs penser que c'est le cas pour Lacan. Il n'empêche que les élèves de Freud n'ont pas échappé à la supposition de savoir et que le texte de Lacan peut valoir indication du fait que le modèle d'institution que Freud a créé tenait précisément à cette donnée transférentielle. Le réel porte en lui sa propre méconnaissance. Et si dans la *Proposition* Lacan fait valoir « l'inessentiel du sujet supposé savoir », c'est encore un paramètre à ajouter à la série qu'il produit dans sa tentative de résoudre le problème de la fin freudienne de l'analyse.

Du côté de Freud, nul doute que sa construction de l'analyse s'est faite en fonction de la façon dont il a traité le réel de l'expérience. Il n'est que de se souvenir de l'observation de l'*Homme aux loups*, ou encore de la scission avec Jung, pour mesurer que sur ce point d'un réel en jeu, il n'a pas cédé.

Le réel pour Freud et Lacan

Lacan a-t-il cédé davantage que Freud sur le réel ? Je dirai que non. Le dévoilement de l'inessentiel du sujet supposé savoir va dans ce sens. Lacan n'a pas transigé sur l'inconsistance de l'Autre, les négativités qu'il a successivement mises en avant le prouvent. Et la passe elle-même le confirme. C'est pourquoi j'avais avancé qu'« un AE représente S(A-barré) pour un autre AE », nulle complémentation possible. Evidemment dans cette période de mise en scène des AE, ça a fait un *flop*. La promotion de « un signifiant représente la jouissance pour un autre signifiant », le transfert de masse (curieuse invention), l'Un à la place de S(A-barré), voilà autant de raisons (parmi d'autres), d'expliquer ce *flop*.

Ce sur quoi Lacan n'a jamais reculé, et on peut penser que cette thèse accompagne sa décision d'imposer la passe dans son Ecole, c'est sur ce qu'il a épinglé de réel dans la psychanalyse : « Il n'y a pas de rapport sexuel », c'est NRS. La passe montre comment, au terme de son parcours, le passant a répondu au NRS, quel bricolage l'a tenu pour y parer, et comment il a pu y mettre du jeu, en être moins serf, prendre une certaine distance.

La psychanalyse lacanienne

Si s'interroger sur la garantie pour son Ecole conduit Lacan à reprendre avec force la question de ce qui fait une analyse freudienne, et à proposer la passe, nous avons là une indication pour repenser la garantie. La garantie n'est plus la même avec la passe. La promotion de la passe oblige à se poser les questions suivantes :

« S'il y a la passe, qu'est-ce que la psychanalyse pour Lacan ? », et « qu'est-ce qui fait qu'une analyse est lacanienne ? ».

Que chacun se dise facilement aujourd'hui lacanien ne préjuge en rien de sa capacité à conduire, à soutenir une analyse proprement lacanienne.

Si Lacan a pris la peine de distinguer « l'inconscient freudien et le nôtre », si la passe est venue remplacer le « quand ils ne se rencontrent plus » ou « une tranche tous les cinq ans » pour épingler la fin d'une analyse, si l'élaboration de Lacan sur le pas-tout et la jouissance féminine a rendu un peu moins obscur le continent noir, si son examen de la jouissance a considérablement changé la doctrine du fantasme et celle du symptôme, alors nous avons à en prendre la mesure.

La psychanalyse freudienne a changé. Elle n'est plus la même avec Lacan et sa procédure de passe. La passe a changé la psychanalyse. C'est ce qui confère une responsabilité supplémentaire à ceux qui ont charge, dans une Ecole, de faire avancer la psychanalyse, à savoir les AE. L'AE n'est pas fait pour épater la galerie, mais sa tâche est de faire avancer l'analyse, d'en lever les impasses. C'est à trouver, à concevoir des réponses à cette question d'une psychanalyse qui se vérifie lacanienne que la garantie peut prendre un tout autre sens, un tout autre style que l'avancement à chaque permutation dans le style *Polit-Buro*. Que cela demande du travail aux analystes ne fait aucun doute, mais comment ne pas préférer ce travail-là aux récitation soporifiques des dernières trouvailles de l'Un mondial ?

Je l'ai dit au départ, la question de la garantie se pose dans l'intension et l'extension, la garantie qu'une Ecole donne au regard du social est nouée à celle que la fin d'une analyse délivre, elle est nouée mais en diffère, radicalement : c'est la place du *gradus*. Il faudrait sérier les apports successifs de Lacan sur la fin de l'analyse : de *Fonction et champ...* au Séminaire sur Joyce, il a décliné différentes formes de fin, qui s'articulent à sa conception de l'Ecole, et surtout de l'analyse.

La passe ne garantit rien, sauf l'après passe

De toute façon, la passe, même suivie de nomination ne garantit rien, voire même elle peut faire bouchon ; cette éventualité m'avait fait dire qu'un AE avait aussi à « lâcher sa passe ». L'expérience clinique d'ailleurs vérifie cette nécessité. La nomination parie sur le fait qu'un témoignage convaincant de fin d'une analyse peut permettre à l'AE la prise de risque que constitue la confrontation aux problèmes cruciaux de l'analyse et la responsabilité – que Lacan n'a jamais dite institutionnelle – dans l'Ecole. Il l'a répété, l'Ecole avec la passe est une école particulière. Particulière en quoi ? En ce qu'elle peut faire avancer la psychanalyse. Si les AE ont une responsabilité, c'est bien celle d'être au travail de faire avancer l'Ecole et de démonter les processus qui peuvent entraver cette avancée, mais certainement pas d'occuper, voire de briguer des postes institutionnels.

Lacan a parlé de la présence des AE au Jury d'agrément, mais jamais il n'a été question de parité ou de savants pourcentages de représentation d'AE dans les instances de l'Ecole. Je passe sur la nécessité pour les AE de se raconter, jamais non plus Lacan n'a demandé cela. Si l'on veut que la passe puisse conserver son caractère de naïveté, encore faut-il ne pas trop vite faire se consumer la mèche, ni la vendre.

Le temps est venu – nous avons pour cela suffisamment de recul – de parler de l'après passe. La passe n'a pas grand intérêt si elle consiste à dire seulement comment une analyse se termine. Le passant, nommé ou non nommé continue de vivre après la passe, continue de conduire des analyses après la passe, et du coup l'après passe devient décisive. La passe dit ce qui s'est dénoué et comment le nœud, du fait de l'analyse, a été refait autrement. Reste à évaluer alors ce que permet ce nouveau nouage.

Qu'est-ce que l'analyse a changé, mais aussi comment le réel est-il rencontré après la fin ? Qu'est-ce que la passe change dans la conduite des cures ? Si la passe signe le passage à l'analyste, comment maintenir ce vif du passage ? Comment faire avec le démenti du réel ? Comment garder le cap, ne pas perdre la boussole du NRS ?

Qu'il y ait risque de fermeture – voire plus qu'un risque, si on s'en tient à la structure de battement de l'inconscient et à l'obligation liée au démenti de l'acte – suffit à convaincre de la nécessité de remettre aussi souvent que possible sa pratique en jeu. Les enseignements, le contrôle, une éventuelle reprise de cure, si le symptôme ou l'angoisse font retour sont autant de façons pour un analyste de se mettre à l'épreuve, de mettre à l'épreuve son rapport maintenu ou pas face au NRS. Quel rapport au réel, et à RSI, l'analyste entretient-il, quel rapport à l'acte qu'il ne saurait maîtriser ni m'*être-iser* ?

La condition de mise en place d'une garantie suppose acquise la séparation d'avec l'analyste, qu'elle puisse se dire et que les modes en soient sériés. La garantie cachée, ultime contre le fait que l'Autre manque, pourrait bien être la non-séparation d'avec l'analyste. D'ailleurs comment croire à l'effectivité d'une passe qui ne démontre pas la logique de cette séparation (qui n'est pas réductible à la chute du sujet supposé savoir, mais qui se présente comme logique de fin) ? L'hypothèse que l'accent mis à tort sur le non-retour à zéro du transfert couvre en fait un souci de maintien dans la dépendance de l'amour, est plausible – à moins qu'il y ait là, derrière l'amour indéfectible, quelque grimace de la haine (les événements de la crise vont dans ce sens). Affirmer haut l'Eros et l'amour, et coller la haine sur le dos des autres, est-ce bien analytique ? Plus certainement politique. Cela dit, pourquoi faudrait-il que la séparation soit si compliquée ? Haïr n'est pas obligatoire au final, aimer non plus, mais Lacan justement a distingué divers statuts à l'amour : passion, estime, goût, que chacun choisisse. Et que l'acte tranche.

Pas de formation de l'analyste : la passe comme premier pas

L'essentiel est de ne pas reculer à questionner la garantie. Sur ce point Lacan, dans un petit texte de 1973 publié dans les *Lettres de l'École freudienne* n°15, n'y va pas de main morte. Il y parle de la passe, c'est le texte où figure cette phrase si souvent mise en avant : « s'il y a quelqu'un qui passe son temps à passer la passe, c'est bien moi ». La mise en question est radicale : « je n'ai jamais parlé de formation de l'analyste, j'ai parlé des formations de l'inconscient. Il n'y a pas de formation analytique. De l'analyse se dégage une expérience dont c'est tout à fait à tort qu'on la qualifie de didactique. L'expérience n'est pas didactique ». Cette radicalité, qui entame pour le moins le statut de didacticien va avec ce que Lacan indique concernant la passe : il attend de la passe qu'elle modifie le recrutement des analystes, il parle d'un « style différent » de recrutement, qui n'obéisse plus comme dans les sociétés existantes aux lois de la concurrence. Il va même plus loin, et à ce jour je n'ai pas entendu relever ce que Lacan avance là : « elle (la passe) était dans mon idée le premier pas d'un recrutement de style différent, d'un ordre très précisément modelé sur ce que j'avais pensé alors qui spécifiait le discours analytique ». Voilà qui relativise la passe, tout au moins sa portée institutionnelle, d'annoncer que d'autres facteurs, d'autres propositions pourraient contribuer à modifier radicalement le style de recrutement des analystes. Avant de dire cette phrase, Lacan avançait l'idée qu'il comptait sur les AE issus de la passe, pour que la nature du discours régnant dans les sociétés analytiques change.

Avons-nous atteint le niveau de ce premier pas ? Rien n'est moins sûr, mais rien ne nous empêche d'essayer. Changer la nature du discours ! En tout état de cause Lacan implique là au minimum d'orienter cette nature sur la place et les conséquences de l'existence du discours analytique.

Et par exemple d'essayer, dans la formulation des organes de garantie, de tenir compte de la passe et de ce qu'elle nous a d'ores et déjà appris.

L'AME et les acquis de la passe

A quoi sert la passe ? A saisir ce moment de passage de l'analysant à l'analyste, qui ne garantit pas la fin de l'analyse, mais renseigne sur l'acte. La garantie ne peut se penser sans l'acte. D'où le titre bien choisi du Séminaire de Colette Soler : « La politique de l'acte ». Aucune possibilité de statuer sur la garantie sans une évaluation de l'acte, sans « une probation de l'acte » comme le dit Pierre Bruno. On pourrait dire, pas d'École et pas de garantie si l'acte n'est pas mis au cœur des préoccupations des psychanalystes. Hors l'acte, à quoi sert de parler de garantie ?

On voit bien là comment le statut de l'AME – ce que Lacan notait d'ailleurs dès le texte *Une procédure pour la passe* publié dans *Ornicar?* n°37 – se trouve modifié par la passe.

Lacan invente la passe comme encouragement pour celui qui a reçu la garantie de l'École (en tant qu'il relève de sa formation) comme AME, à s'y présenter. La désignation d'AME ne se demande pas, contrairement à la fonction d'AE, mais il est clair que devenir AME, jusque là n'impliquait pas de preuve de l'acte analytique, pas plus que de fin d'analyse. De plus, l'AME toujours était menacé de faire consister moîquement cette reconnaissance de l'École. Comment éviter les effets délétères du mérite ? Il est clair que cette invite à se présenter à la passe confère à ce titre – faut-il le garder permanent ? – une autre perspective : « Elle (l'École) défère le titre d'AME sans qu'il y ait besoin d'aucune postulance. Et ce titre constitue une invitation de l'École à se présenter à la qualification d'AE. »

La garantie donnée par l'Ecole ne peut avoir de sens que si elle croise la garantie que donne l'analyse : « Le *gradus* est conforme à la capacité qu'on montre de faire progresser l'Ecole ». Cette garantie n'est autre que ce que Lacan dit dans sa *Proposition* à propos de son enseignement : « Nul enseignement ne parle de ce qu'est la psychanalyse ». Parler de ce qu'est la psychanalyse, l'esprit de la psychanalyse, la passe y contribue et permet que soit maintenue ouverte la question de ce qu'est une analyse. La garantie alors peut être pensée comme un biface :

- garantie donnée par l'Ecole – l'AME ;
- garantie donnée par la psychanalyse – l'AE.

Cette garantie démontre s'il en était besoin que le recrutement des analystes ne peut plus se faire sans la passe.

La passe implique une autre dimension : celle qui fait de l'analyse une « expérience originale de la pousser au point qui en figure la finitude ». La passe seule peut montrer cet inaugural de l'expérience, cet inédit et cette finitude. Là où Freud ne tranche pas entre « finie – infinie » pour une analyse, Lacan fait le pas supplémentaire : finitude de l'expérience, à démontrer dans la passe. Qu'une Ecole garantisse la possibilité pour ses AE de faire valoir cet inaugural et cette finitude, voilà une des façons de prendre au sérieux la garantie : qu'elle fasse avancer la psychanalyse.

Un enseignement peut en résulter. Redevenir analysant, tel est le sens du risque pris par « quiconque enseigne ». Franchir la passe ne dispense pas de redevenir analysant, on peut même accentuer le trait en faisant du *tous lacaniens* un *tous analysants*. Ne serait-ce pas là en définitive la meilleure façon de maintenir vive l'existence du discours analytique, et celle du désir de l'analyste, et par là de donner quelque garantie à leur avenir ?

L'authentique garantie, et elle s'inscrit exactement dans l'empan de S(A-barré), n'est autre qu'un désir de l'analyse – de l'analyse en effet – à la condition qu'une Ecole le laisse advenir. Elle n'en reste pas moins très menacée, que ce soit par l'idéologie du succès, la pression du discours de la science, l'idéal du religieux, ou les enjeux expansionnistes. L'expansion est le pire ennemi de l'extension, qui elle n'a de sens que dans le nouage avec l'intension.

La chance de la psychanalyse réside en ce qu'elle peut toucher de réel dans son expérience même, et c'est ce dont nous avons à la garantir dans la mise en acte de tout projet d'école.